

## COMPTE-RENDU

### SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 10 JUIN 2021

**ABSENTS EXCUSES** : Mme SERRANO Christiane a donné pouvoir à M CHAILLOU Michel – Mme LEMELIN Arlette a donné pouvoir à M CHEVALLIER Philippe – M GOURON Christian a donné pouvoir à M PRETRE Théophile – M LECHAUVE Michel a donné pouvoir à M CHAILLOU Michel

**ABSENTE** : Mme BLANCHET Marie-Cécile

**SECRETAIRE** : M CHEVALLIER Philippe

Monsieur CHAILLOU Michel, Maire de la Commune, remercie Madame BERTRAND Laurence, nouvelle Conseillère Municipale, de sa présence pour sa première réunion de Conseil Municipal.

#### 2021\_D022 INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- PREND ACTE de l'installation de Madame BERTRAND Laurence en qualité de Conseillère Municipale au 27 avril 2021,
- PREND ACTE de la modification du tableau du Conseil Municipal.

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2021

Le compte-rendu de la séance du 08 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

#### INFORMATION DECISIONS PRISE PAR LE MAIRE

Monsieur CHAILLOU Michel, Maire, donne connaissance au Conseil Municipal de la décision prise depuis le Conseil Municipal du 08 avril 2021, à savoir :

|          |  |
|----------|--|
| 2021_011 | MAPA Travaux mise aux normes handicapées des bâtiments communaux (accès mairie, accès gymnase, accès Eglise) |
|----------|--|

#### 2021\_D023 REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEMISSIONNAIRE DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- PREND ACTE de tous les changements au sein des différentes Commissions communales.

#### 2021\_D024 APPROBATION COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE DU TRESOR BUDGET COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE - EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- APPROUVE le Compte de Gestion 2020 du budget communal du Receveur Municipal.

**2021\_D025 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE – EXERCICE 2020**

Parallèlement au Compte de Gestion 2020, le Compte Administratif 2020 du budget de la Commune de Bonny-sur-Loire fait ressortir un déficit d'investissement de 7 926.65 € € et un excédent de fonctionnement de 459 390.72 €.

**2021\_D026 AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE – EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé = 264 494,65 €,
- Article 002 Excédent de fonctionnement reporté = 194 896.07€.

**2021\_D027 AVIS SUR LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE MOBILITES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 (Dix) voix POUR, 3 (Trois) voix CONTRE, 5 (Cinq) ABSTENSIONS,

-DONNE son accord pour que la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye prenne la compétence Mobilités sans transfert des services organisés par la Région Centre-Val de Loire (transports scolaires, lignes régulières et transports à la demande).

**2021\_D028 APPROBATION RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE – EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-PREND ACTE et N'EMET PAS D'OBJECTION sur ce rapport d'activités présenté.

**2021\_D029 ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2021 – MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE d'approuver les dispositions de gratuité des salles et équipements municipaux aux candidats officiellement déclarés dans le cadre des campagnes électorales 2021.

**2021\_D030 TARIFS ALSH PERISCOLAIRE GARDERIE & EXTRASCOLAIRE PETITES VACANCES – RENTREE SCOLAIRE 2021/2022**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-VALIDE les nouveaux tarifs de l'ALSH périscolaire Garderie et de l'extrascolaire Petites Vacances susvisés, à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.

-INDIQUE que les recettes correspondantes seront recouvrées à l'article 7066 du budget communal.

**2021\_D031 AVENANTS AUX REGLEMENTS INTERIEURS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT & RESTAURANT SCOLAIRE – RENTREE SCOLAIRE 2021/2022**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,



▶ a une demande de la Poste pour la mise à disposition d'une salle avec WC et cuisine pendant la pause méridienne. Il pense proposer la salle n° 3 de la Salle Polyvalente. Les élus sont favorables.

▶ informe les élus que la Poste est en cours de labellisation en juillet « Maison France Services ».

▶ informe les élus que les Ateliers Perrault interviennent la semaine prochaine pour déposer la charpente de l'Eglise et mise en atelier.

▶ informe les élus que la Commune de Bonny-sur-Loire a été retenue pour que le concert de poche du 15 octobre 2021 se fasse à la Salle Polyvalente.

⇒ **Monsieur JOJON Jean-Claude** ▶ indique que le site internet de la Commune sera remis en ligne prochainement. Les élus sont invités à faire remonter leur remarque si besoin.

⇒ **Monsieur METAIS Jean-Michel** ▶ évoque la propreté des rues. Cela a été bien et cela n'est plus. Il demande qu'il y ait un suivi au niveau de la propreté de la ville.

▶ demande le nettoyage du lierre au pont Legendre.

▶ évoque la visite de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire par certains élus qui était très intéressante. Conseille aux autres élus de le faire lorsqu'une autre occasion se présentera.

⇒ **Madame GAUDIN Evelyne** ▶ indique que le chemin de randonnées derrière le camping ainsi que celui à droite du camping ont été nettoyés cette semaine.

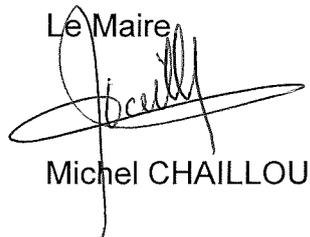
⇒ **Monsieur PRETRE Théophile** ▶ demande à Monsieur le Maire s'il a plus d'informations sur le projet photovoltaïque à la Borde. Il lui est répondu négativement.

⇒ **Monsieur MORIN Jean-Michel** ▶ remercie tous les membres du Conseil Municipal qu'il voit tous les samedis matin au maché.

⇒ **Madame POULAIN Véronique** ▶ indique l'inscription, pour l'instant, de 18 enfants au Centre de Loisirs cet été.

▶ invite les élus à voter jusqu'au 11 juin 2021 pour le Pont-Canal de Briare, monument historique préféré des Français.

La séance est levée à 21 h 20.

Le Maire  
  
Michel CHAILLOU